

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

## ----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 16 mars 2012  
(convocation du 5 mars 2012)

Aujourd'hui Vendredi Seize Mars Deux Mil Douze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

### **ETAIENT PRESENTS :**

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme COLLET Brigitte, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, Mme MELLIER Claude, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. RESPAUD Jacques, M. ROUVEYRE Matthieu, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

### **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain à partir de 11h25  
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard  
M. GAUTE Jean-Michel à Mme. PARCELIER Muriel  
M. GAÜZERE Jean-Marc à M. DUPRAT Christophe  
M. LABARDIN Michel à M. QUERON Robert  
M. PUJOL Patrick à M. FLORIAN Nicolas  
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain jusqu'à 10h15  
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle à partir de 10h  
M. BONNIN Jean-Jacques à Mme. BONNEFOY Christine  
M. BOUSQUET Ludovic à M. MANGON Jacques  
Mme CAZALET Anne-Marie à M. CAZENAVE Charles jusqu'à 10h  
Mme. CHAVIGNER Michèle à M. DUART Patrick  
Mlle. COUTANCEAU Emilie à Mme. BOST Christine  
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme. LACUEY Conchita  
M. DAVID Yohan à M. SOUBIRAN Claude à partir de 10h  
Mlle. DELTIPLE Nathalie à M. BENOIT Jean-Jacques

M. DUPOUY Alain à M. MOGA Alain  
Mlle. EL KHADIR Samira à M. MOULINIER Maxime  
M. GUICHOUX Jacques à M. TRIJOULET Thierry  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard jusqu'à 10h30  
M. GUYOMARC'H Jean-Paul à Mme LIRE Marie-Françoise à partir de 12h  
M. JOUBERT Jacques à M. GARNIER Jean-Paul  
M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick  
M. LAGOFUN Gérard à M. HERITIE Michel  
M. LOTHAIER Pierre à M. DUCASSOU Dominique  
M. MAURIN Vincent à M. GUICHARD Max  
M. MERCIER Michel à M. PAILLART Vincent  
M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck jusqu'à 10h50  
M. POIGNONEC Michel à M. GUICHEBAROU Jean-Claude  
M. REIFFERS Josy à M. SOLARI Joël  
M. ROBERT Fabien à Mme. FAYET Véronique  
Mme. SAINT-ORICE Nicole à Mme. COLLET Brigitte

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Tramway - Réseau 2013/2014 - Extension de la ligne C à Bègles**  
☐ **Franchissement des installations ferroviaires (Pont de Birambits)**  
☐ **Convention de financement de travaux connexes avec RFF - Autorisation de Signer**

Monsieur CHAUSSET présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Communauté Urbaine de Bordeaux a entrepris la réalisation de la 3ème phase de la ligne C du tramway sur la Commune de BEGLES.

Cette future extension de la ligne C à Bègles franchira, grâce à un passage supérieur, la voie ferrée, assurant notamment la liaison Bordeaux Sète et l'accès au triage d'Hourcade.

L'opération consiste à réaliser un franchissement de type Passage Supérieur au-dessus de 6 voies ferrées, assurant notamment la liaison Bordeaux Sète et l'accès au triage d'Hourcade, dans le secteur de la gare de Bègles.

Notre Etablissement assure la maîtrise d'ouvrage de la construction de cet ouvrage et de ses rampes d'accès.

Le franchissement est composé de 3 ouvrages assurant une continuité :

- la rampe d'accès Est située avenue Lénine à proximité de la cité du Dorat ;
- le franchissement du domaine ferroviaire en parallèle du Pont de Birambits existant, ouvrage composé de deux travées, avec tablier à poutres préfabriquées en béton précontraint par pré-tension ;
- la rampe d'accès Ouest située coté de la gare de Bègles qui interfère avec la rue Jean Macé.

Comme évoqué précédemment, la Communauté Urbaine de Bordeaux est maître d'ouvrage des travaux de construction du nouvel ouvrage, hors du domaine ferroviaire.

Certains travaux connexes sont rendus nécessaires sur le domaine ferroviaire : RFF, propriétaire des infrastructures ferroviaires, en assure la maîtrise d'ouvrage.

Dans ce contexte, la présente convention entre la Communauté Urbaine de Bordeaux et RFF a pour objet le financement des travaux connexes évalués à 701 480 € H.T. courants (ripage de voie et installations de traction électrique, prestations d'expertise et de sécurité assurées par la SNCF, rémunération de la Maîtrise d'Ouvrage Déléguée assurée par la SNCF, ainsi que rémunération de la Maîtrise d'Ouvrage assurée par RFF). Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

## **Le Conseil de Communauté,**

**VU** le code général des collectivités territoriales,

**VU** la loi 97-135 du 13 février 1997 portant création de l'établissement public Réseau Ferré de France,

**VU** le décret 97-444 du 5 mai 1997 et notamment son article 6 précisant les rapports entre RFF et SNCF pour les questions relatives à la sécurité,

**VU** la Convention modifiée passée avec la SNCF, relative au financement des études préliminaires, autorisée par les délibérations n°20 10/0969 du 17 décembre 2010, n°2011/0722 en date du 14 octobre 2011 et n°2012/00 75 en date du 17 février 2012,

## **DECIDE**

**Article 1** : d'approuver la convention à intervenir avec RFF, dans le cadre de la construction d'un ouvrage de franchissement d'installations ferroviaires, pour le financement des travaux connexes à l'extension de la ligne C du tramway évalués à 701 480 € H.T. courants.

**Article 2** : d'autoriser Monsieur le Président de la Communauté Urbaine par la présente à signer la convention ci-annexée.

**Article 3** : d'imputer la dépense relative sur les crédits ouverts à cet effet au budget Annexe Transports - Chapitre 67 - Compte 67420002 – Programme TW30 – Exercice 2012 et suivants – CRB KD00.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 16 mars 2012,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
29 MARS 2012

PUBLIÉ LE : 29 MARS 2012

M. GÉRARD CHAUSSET